

# LA PROSTITUTION N'EST PAS LA SOLUTION

Soirée de discussions, film, débat, le lundi 16 novembre à 19h30  
Salle de Conférence de l'Hôtel de Ville de Bruxelles  
Grand Place - 1000 Bruxelles

La région de Bruxelles-Capitale songe à se doter d'un méga-bordel et d'une zone de prostitution (comme déjà à Anvers et très bientôt à Liège). Quelles en sont les conséquences pour les femmes (prostituées ou non), pour la société ? Qui en profite ?

Présentation du film **PAS À VENDRE**  
de Marie Vermeiren (22 min)

Légaliser la prostitution, ça veut dire aussi reconnaître le proxénétisme comme quelque chose de tout à fait normal.  
Yolande Grenson, ex-prostituée, assistante sociale

La prostitution n'est pas la solution à la misère

Aucune femme ne naît pour être une pute.  
Slogan d'une association de femmes prostituées boliviennes

Les femmes dans la prostitution ne se sont pas réveillées un jour et ont « choisi » d'être prostituées.  
Le choix s'est fait pour nous par la pauvreté, par l'abus sexuel, par les souteneurs qui ont pris avantage de notre vulnérabilité et par les hommes qui nous achètent pour du sexe de prostitution  
*Manifeste des survivantes de la traite et de la prostitution, Bruxelles, octobre 2005*

# 'LA PROSTITUTION N'EST PAS LA SOLUTION'

ENTRÉE GRATUITE

réservation conseillée : 02 229 38 21, [cffb@amazon.be](mailto:cffb@amazon.be)



Discussions, Film, Débat  
Lundi 16 novembre à 19h30 - Hôtel de Ville de Bruxelles

# LA PROSTITUTION N'EST PAS LA SOLUTION

En 1949, un an après la déclaration universelle des Droits de l'Homme et dans un climat d'espoir humaniste au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Nations Unies adoptaient la *Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui*.



**... la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine... 2/12/1949**

## Article 1.

Les Parties à la présente Convention conviennent de punir toute personne qui, pour satisfaire les passions d'autrui:

- Embauche, entraîne ou détourne en vue de la prostitution une autre personne, même consentante;
- Exploite la prostitution d'une autre personne, même consentante

## Article 2.

Les Parties à la présente Convention conviennent également de punir toute personne qui:

- Tient, dirige ou sciemment, finance ou contribue à financer une maison de prostitution;
- Donne ou prend sciemment en location, en tout ou en partie, un immeuble ou un autre lieu aux fins de la prostitution d'autrui.

**La Belgique a ratifié cette Convention, elle est donc tenue d'en appliquer les principes dans ses lois.**

## 60 ans après la Convention:

La presse (De Morgen du 30 oct 2009) nous annonce la venue à Bruxelles d'un gigantesque bordel de luxe hollandais qui "fera la fierté des Bruxellois" (sic le tenancier du bordel)

La région bruxelloise a commandé une étude sur la situation de la prostitution à Bruxelles et un avis sur une "Politique Intégrée de la Prostitution".

On parle aussi d'un "Méga-Bordel" à l'anversoise (ou à la liégeoise).

**Les femmes méritent de vrais choix. Pas le choix entre un bordel et un service d'escorte.**  
*Chong Kim, ex-prostituée*

Où se tiennent les débats sur ces choix politiques? Au parlement bruxellois? Dans les communes? Dans des débats ouverts au public? Dans les antichambres de consultants?

**Les macs disparaissent dans le système légal et deviennent des "entrepreneurs du sexe".**  
*Janice Raymond (CATW)*

## Qui profite de la légalisation?

- Les proxénètes/tenanciers de bordel?
- Les clients/acheteurs qui ne sont jamais interpellés?
- Les pouvoirs publics qui encaissent les redevances?
- Les femmes (prostituées ou non)?
- La société qui peine à obtenir l'égalité des personnes?

## Que fait la région bruxelloise :

- **pour lutter contre le système prostitutionnel?**
- **pour prévenir l'entrée dans la prostitution, que ce soit en tant que client ou en tant que personne prostituée?**

Avec la participation du Conseil des femmes francophones de Belgique, du Lobby européen des femmes / EPAC-VAW, de responsables politiques bruxellois-e-s